

	FICHE DE POSTE REPONDANT- 3114 Numéro National de Prévention du Suicide	Version 1 Page 1/5

Auteur	Vérificateur	Approbateur
Dr Maud BENETTI Coordinateur du Dispositif Solange Breger CS	Caroline PRUM CSS	Pr CHAUVET-GELINET PU-PH Chef du service de Psychiatrie
15/11/2022		

1. - DENOMINATION DU POSTE

Intitulé du poste : Répondant 3114 (Numéro National de Prévention du Suicide) Bourgogne Franche Comté

Grade : Infirmier(e)

Métier : Infirmière en soins généraux

Affectation :

Pôle Neurosciences Chirurgie Réparatrice, Psychiatrie

Dispositif 3114 situé à la régulation du SAMU.

Bureau de réunion situé dans les locaux de VIGILANS (2ieme étage Ecole de Cadre)

Présentation du Numéro National de Prévention du Suicide (2NPS)

Le 3114 est un dispositif créé en réponse à l'appel à projet ministériel du 8 décembre 2020. La mise en œuvre opérationnelle du dispositif 3114 est placée sous la responsabilité du CHRU de Lille en collaboration étroite avec la Fédération de Recherche en Santé Mentale, le CHRU de Brest et le GEPS (Groupement d'Etudes et de Prévention du Suicide).

Sa principale mission est de proposer à l'ensemble de la population générale un numéro unique gratuit et accessible 24h/24,7 jours/7 et de promouvoir et accompagner l'ouverture d'un réseau d'antennes territorialisées 24/24 7j/7 et d'antennes de jour 7j/7.

Le 3114 doit pouvoir répondre à un large spectre de sollicitations en lien avec le suicide. Il assure des missions d'écoute, d'évaluation, d'orientation et d'intervention. Il collabore avec l'ensemble des acteurs locaux du secteur de la santé, du social, de l'éducatif, de l'associatif, afin d'apporter une réponse adaptée, pertinente et personnalisée.

Ainsi, le 3114 s'adresse à l'ensemble de la population vivant sur le territoire français sans distinction.

DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION DE REPONDANT

Le répondant réalise, dans le respect des règles professionnelles, des soins préventifs en développant une dimension d'écoute active. Son action vise à maintenir, sécuriser, voire restaurer la santé et l'autonomie de la personne. A défaut, en lien avec les équipes médicales,

elle propose un parcours de prise en charge adapté à la situation. L'Infirmier participe également à des actions de formation, d'encadrement des étudiants, de prévention et d'éducation à la santé et de recherche.

Une bonne connaissance des réseaux de coopération, des structures et des dispositifs lui permet d'être une personne ressource pour les liens avec les partenaires extérieurs, le réseau médico-social, le secteur social, les personnes concernées ou tout tiers ayant intérêt et pour les professionnels.

2. - MISSIONS PRINCIPALES

- Apporter au requérant une réponse par téléphone à toute demande autour des problématiques suicidaires
- Evaluer le risque de passage à l'acte suicidaire et mener l'intervention adéquat.
- Orienter le grand public et les professionnels vers les différents partenaires du 3114 ou vers les structures de soins en fonction de la demande identifiée
- Travailler en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire (coordinateur médical, assistante sociale, chargé de mission, cadre de santé, secrétaire...)
- Connaître les ressources disponibles sur les territoires des requérants pour les mettre en lien.

3. - ACTIVITÉS PRINCIPALES

3-1 Activité clinique

- L'ensemble des activités cliniques du répondant doit être en conformité avec le référentiel des bonnes pratiques professionnelles rédigé par le Pôle de Formation et Bonnes Pratiques du 3114
- Recueillir et analyser les demandes téléphoniques, réaliser les saisies informatiques
- Evaluer la demande et apporter une réponse adaptée aux différentes problématiques présentées par les appelants (information, accès aux soins, idées suicidaires, crise suicidaire...)
- Réaliser une évaluation clinique (critères d'urgence suicidaire, contexte de crise, éléments de vulnérabilité) afin de fournir des réponses graduées et proportionnées. (consultation médicale de médecine Générale, consultation spécialisée, consultation d'IPA, service d'urgence, centre de psycho traumatisme, dispositif Vigilans)
- Orienter travailler en partenariat avec le centre 15 en situation de crise suicidaire avec potentialité de passage à l'acte élevé.
- Intervenir pour faciliter l'accès et l'adhésion aux soins
- Soutenir et mobiliser brièvement les ressources locales et personnelles du sujet
- Proposer une orientation adaptée et personnalisée
- Construire un plan de sécurité personnalisé en collaboration avec l'appelant et les professionnels identifiés
- Mettre en œuvre les dispositifs d'intervention à visée curative ou préventive
- Participer aux réunions cliniques hebdomadaires de l'équipe pluridisciplinaire sous la supervision du coordinateur médical
- S'inscrire dans un processus d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins
- Participer à la réalisation d'un rapport d'activité annuel

3-2 Activité de réseaux

- Collaborer avec les ressources de santé mentale disponibles sur le territoire
- Collaborer avec les ressources spécialisées, sociales, juridiques... de proximité
- Collaborer avec les partenaires de la stratégie Multimodale de Prévention du Suicide
- Assurer les missions d'articulation avec les différents acteurs identifiés

3-3 Activité d'information et de prévention

A l'ensemble de la population générale (appelant, tiers aidant et professionnels)

4- Lien hiérarchique

L'infirmier(ière) travaille sous l'autorité hiérarchique du Cadre de Santé du service

5- RELATIONS DE TRAVAIL LES PLUS FRÉQUENTES

- Médecin coordonnateur du 3114, médecin chargé de réseau, Cadre de Santé, secrétaire, assistante sociale
- Centre Réponse et de Régulation des Appels SAMU 2158 : Assistant de Régulation Médical, Superviseur, Cadre de Santé, Médecins régulateurs
- Pôle national 3114 et équipe des centres répondant régionaux
- Equipe VIGILANS Bourgogne

En externe :

Professionnels sanitaire : professionnels de santé hospitaliers et libéraux

Professionnels sociaux et éducatifs : assistantes sociales, services de protection de l'enfance, foyers logements pour adultes ou mineurs, éducateurs spécialisés...

6. - EXIGENCES DU POSTE

6.1. - Diplôme requis

- Infirmier(e) : Diplôme d'Etat Infirmier

6.2. - Formations obligatoires ou spécifiques

- Formation à l'évaluation du risque suicidaire et à l'intervention de crise suicidaire
- Formation nationale 3114 initiale et continue
- Dossier Patient Informatisé
- Formation bureautique

6.3. – Compétences et qualités requises

- Proposer une écoute active et adopter une posture réflexive
- Repérer les situations d'urgence et/ou de crise et proposer des actions appropriées
- Recueillir, analyser et synthétiser, transmettre les informations permettant la prise en charge du patient et la continuité de ses soins
- Respecter le secret professionnel, les règles de déontologie et les règles de l'éthique
- Faire preuve d'autonomie en travaillant en équipe, prendre des initiatives
- Représenter la structure et la fonction auprès des différents partenaires

- Participer au développement d'action de soins psychiatriques novatrice
- Solliciter en urgence le médecin référent lors de situations cliniques préoccupante ou de danger
- Partager en réunion équipe pluridisciplinaire ses questionnements face aux situations complexes

6.4. –Expériences spécifiques à maîtriser ou à acquérir

- Expérience de la conduite d'entretien téléphonique avec diplomatie, ténacité, patience
- Qualification de l'urgence psychiatrique
- Gestion de la crise suicidaire
- Formation « Prévention du suicide »
- Connaissance générale du domaine psychiatrique
- Connaissance de la législation spécifique en psychiatrie
- Connaissance de l'organisation et du fonctionnement de la santé mentale territoriale
- Connaissances poussées des réseaux médico-sociaux en santé mentale
- Connaissances approfondies sur le réseau et les partenaires possibles du 3114
- Connaissances théoriques des cliniques de l'enfant, adolescent, adulte et sujet âgé et une expérience clinique en psychiatrie et ou en soins d'urgence.
- Participation à l'analyse de la pratique groupale avec psychologue extérieur au service

7. Particularités du poste

Implantation en salle de régulation du SAMU avec équipement adapté ; casque téléphonique, fauteuil ergonomique, équipement informatique spécifique

- Activité clinique exclusivement téléphonique
- Poste à plein temps
- Amplitude de travail en 12 heures 9h00>21h00 7 jours/7
- Travail en binôme Infirmier
- Participation à des réunions, formations, groupe de travail en visio

8. - EXPOSITION A DES RISQUES PARTICULIERS

8.1. - Risque physique

Station assise prolongée, travail sur écran

8.2. – Risques psychosociaux

Charge émotionnelle : prise en charge des situations de détresse, potentielle agressivité verbale, engagement personnel dans la prise d'initiative.

Historique des modifications

Date	Version	Motif de la modification
15/11/2022	2	évolution des recrutements

